

Budget 2008

Malgré des comptes 2006 excédentaires et des comptes 2007 dont le résultat sera selon toute vraisemblance nettement meilleur que prévu, l'Etat maintient sa pression sur notre budget comme sur celui des autres établissements sanitaires.

Quand bien même il n'a encore pris toutes les décisions prévues dans le plan d'actions qui nous permettront de réaliser des économies en rationalisant le dispositif, il nous accorde pour 2008 une enveloppe inférieure de 7 millions à nos projections les plus serrées.

Et, ne l'oublions pas, il a cette année assoupli certaines règles d'application de la CCT santé 21 dans le domaine des indemnités sans nous octroyer la « rallonge » nous permettant d'en couvrir les conséquences financières...

En fait, cette situation n'est que le reflet du contenu de la LEHM : tout l'avantage pour l'Etat d'une structure indépendante, des charges fixes pour lui à travers une enveloppe financière, en gardant les prérogatives sur les missions.

Il s'agit d'une des données de base avec laquelle nous travaillons. Reste un brin d'amertume et d'incompréhension, mais surtout, la responsabilité de trouver des solutions concrètes.

Normal en période budgétaire, direz-vous...

Pascal Rubin, directeur général

Visite éclair

Les sites de Pourtalès et de La Chaux-de-Fonds ont accueilli le lundi 12 novembre le conseiller fédéral Pascal Couchepin et le conseiller d'Etat Roland Debély pour une visite éclair, dans le cadre d'une journée sur le thème des collaborations transfrontalières, qui a également conduit la délégation au CHU de Besançon.

Une conférence et un point presse, organisés sur le site de La Chaux-de-Fonds, ont clos cette journée dense pour nos ministres, mais également pour toutes celles et ceux qui ont été mobilisés pour l'occasion...

Fermeture d'une unité de chirurgie à La Chaux-de-Fonds

En janvier, le Conseil d'Etat a confirmé le constat d'un surdimensionnement du dispositif en lits de soins aigus (lits A) et la nécessité d'une réduction de 60 à 80 lits. Après la fermeture d'une unité sur le site de Pourtalès en juillet dernier, une unité de chirurgie sera fermée dès le 7 janvier 2008 sur le site de La Chaux-de-Fonds.

Indépendamment des réflexions en cours sur la répartition des missions, la direction générale poursuit l'observation mensuelle des taux d'occupation par service, département et site et décide des adaptations du dispositif en lits à même de conduire à un taux d'occupation dans la moyenne suisse et de nous éviter les pénalités financières des assureurs.

Sur la base d'une observation dans la durée du taux d'occupation en chirurgie sur le site de La Chaux-de-Fonds, la fermeture de l'unité de chirurgie 1 a été décidée dès le 7 janvier 2008. Le nombre de lits effectifs utilisés sur le site sera le même que celui de 2006 et du premier semestre 2007, périodes dans lesquelles des fermetures de demi-unités sont intervenues.

Les patients de rhumatologie seront dès cette date hospitalisés dans les unités de soins de médecine. Les équipes concernées ont été informées directement. La dotation en personnel sera ajustée en conséquence, sans licenciements grâce à une planification du non remplacement des départs. Seul le poste de l'ICUS sera supprimé.

La direction générale tient à remercier les équipes concernées de leur vision constructive des mesures prises et de leur implication dans leur travail.

Placebo magazine santé sur Canal alpha

Nous produirons désormais chaque mois, en collaboration avec Canal alpha, un magazine « santé » ; sa première édition, consacrée à la médecine physique et réadaptation, a été diffusée le lundi 19 novembre à 20h00. On peut aussi la voir en boucle le week-end.

Les émissions en lien avec la santé sont très appréciées par la population et c'est par ce biais que nous entendons entrer dans les foyers neuchâtelois, présenter nos activités et, surtout, les professionnels qui s'engagent toute l'année, jour et nuit, pour leur santé. *Placebo* est réalisé dans un style « reportage », avec un maximum de présence sur le terrain, des interviews de professionnels et de patients, parfois suivis jusque chez eux.

La première édition est consacrée à la médecine physique et réadaptation. On y voit et entend notamment le Dr M. Hunkeler, Mme M. Croisier, Mme A.-C. Miaz, M. P. Colin et leurs équipes.

La prochaine édition sera consacrée à la pédiatrie, axée en particulier sur la possibilité pour les parents de rester près de leur enfant la nuit s'ils le souhaitent. Elle sera diffusée le 10 décembre à 20h00, 21h00 et 22h00. Vos propositions de thématiques pour 2008 sont les bienvenues !

Ne manquez pas de voir l'émission et de nous faire part de vos commentaires, qui permettront au magazine d'évoluer au fil du temps.

Pédiatrie : équipe médicale complétée

Le printemps a été marqué par une cascade de démissions de médecins pédiatres, la dernière étant celle du Dr Bernard Laubscher, chef du département cantonal. Après étude, puis confirmation de la création d'un site « mère-enfant » unique, le recrutement de la relève médicale a porté ses fruits et débouche sur plusieurs engagements.

Après l'électrochoc de mai dernier, avec la démission des médecins pédiatres adjoints du site de La Chaux-de-Fonds, puis de celles des deux médecins-cadres du site de Pourtalès, l'aboutissement du projet de site « mère-enfant » unique permet de garantir pour les années à venir des soins pédiatriques dans notre canton, dont le maintien était clairement menacé. Mieux encore, les nouveaux médecins engagés, par leurs spécialités, enrichiront la palette des compétences de l'équipe médicale.

Les médecins engagés feront l'objet d'une présentation officielle à la fin du mois de novembre. On peut d'ores et déjà vous annoncer que le département sera placé sous la responsabilité de deux médecins-chefs, la **Dresse Laurence Racine** (médecin-chef de département) et le **Dr Bernard Laubscher** (médecin-chef de service). Le **Dr Alexandre Corboz** sera médecin-chef et les **Drs Marc Ecoffey, Yves Pastore et Patrick Perret** médecins adjoints. Tous ces médecins, à temps partiel, entreront en fonction entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2008.

L'avenir de la pédiatrie cantonale est ainsi en de bonnes mains et la nouvelle organisation pédiatrique prévue pour 2008 peut s'appuyer sur des acteurs médicaux solides. Les détails de l'organisation de la pédiatrie centralisée à Pourtalès, avec maintien d'activités ambulatoires à La Chaux-de-Fonds seront présentés à la fin du mois de novembre. Un dépliant d'informations pratiques sera distribué à tous les ménages du haut du canton dans le courant du mois de décembre. Très concret, ce document permettra à tous les parents du haut du canton une orientation efficace en cas de problème de santé d'un enfant.

Négociations tarifaires 2008

L'Hôpital neuchâtelois, par l'intermédiaire du Centre d'information, de gestion et d'économie de santé (CIGES) S.A. a abouti dans les négociations tarifaires avec les assureurs maladie pour l'année prochaine. Le tarif APDRG sera revalorisé en fonction de l'inflation constatée entre les mois de novembre 2006 et novembre 2007, comme le prévoit la convention neuchâteloise d'hospitalisation.

S'agissant de la réadaptation, le tarif des suites de traitement passe de Fr. 250.- à Fr. 287.- par jour et un nouveau tarif pour le Service MPR du Val-de-Ruz a été accepté par SantéSuisse, à hauteur de Fr. 333.- par jour.

Enfin, le prix du point Tarmed ambulatoire reste fixé à Fr. 0.95.

Le résultat de ces négociations est encourageant pour l'Hôpital neuchâtelois et montre l'intérêt des assureurs maladie pour le développement du service MPR dans notre canton. Malgré les difficultés qui peuvent parfois apparaître au cas par cas, il montre également la bonne entente qui règne entre prestataires de soins et assureurs. En effet, dans un passé proche, les négociations n'avaient que rarement abouti avant la fin de l'année et un climat beaucoup plus conflictuel régissait les liens entre partenaires tarifaires.

Olivier Linder, directeur des finances

Hôpital sans fumée

Les dispositions en matière de fumée ne sont aujourd'hui ni homogènes ni même harmonisées dans les différents sites de l'Hôpital neuchâtelois. La direction générale a mandaté M. Jean-Claude Rouèche, directeur de Pourtalès, pour proposer un nouveau concept, qui devra être sous toit à fin février 2008.

Avec son équipe de projet, M. Rouèche devra proposer à la direction générale un concept d'Hôpital sans fumée pour notre institution, applicable aux patients, au personnel et aux visiteurs.

Après un recueil de données législatives et réglementaires et un tour d'horizon de ce qui s'est fait ailleurs avec succès en la matière, il s'agira pour l'équipe de projet d'imaginer un concept et d'en ébaucher le déploiement sur les sites. Le chiffrage des coûts des éventuelles adaptations architecturales et des mesures d'accompagnement en matière de prévention constituent la dernière partie du mandat.

Le mandat complet est disponible sur Intranet, rubrique « Mandats ».

Secrétaire générale

La mise au concours du poste de secrétaire général(e) a été suivie d'une procédure de sélection. C'est Mme Muriel Desaulles, actuellement chargée de communication, qui a été désignée pour occuper le poste. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier 2008. Son poste de chargée de communication ne sera pas repourvu en tant que tel, des collaborations internes et externes sont en cours d'étude.

La fonction de secrétaire générale, rattachée directement au directeur général, fait l'objet d'un cahier des charges dont les mots clés sont organisation, coordination, formalisation et appui dans le cadre de la direction générale. Les fonctions d'état-major (aujourd'hui juriste et chargé de projets) et le secrétariat de direction lui sont directement subordonnés.

Médecin cantonal

Le Dr Claude-François Robert a succédé à la Dresse Daphné Berner au poste de médecin cantonal depuis le 1^{er} octobre. Agé de 48 ans, le Dr Robert est au bénéfice d'un doctorat en médecine de l'Université de Genève et d'un FMH en santé publique.

Il a été engagé en 1994 comme médecin adjoint, puis comme directeur adjoint à la direction générale de la santé du Canton de Genève, poste qu'il a occupé jusqu'à son entrée en fonction à Neuchâtel.